

Tableau n° 1 / 6

**CATEGORIE : COMMERCE**  
**et SOUS-CATEGORIE : 0 à 9 salariés**

**1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS**

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>518</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote-déjà-exprimé-par-voie-électronique...)	<b>7</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>511*</b>
<b>C2</b>	<del>Nombre d'émargements pour le vote électronique*</del>	
<b>C3</b>	<del>Total émargements (C3=C1+C2)*</del>	

**\*Observations :**

Ecart d'une unité entre la comptabilisation des enveloppes d'acheminement et les enveloppes dans l'urne.

**2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>510*</b>
<b>E</b>	<del>Votes électroniques (=C2) *</del>	<b>0</b>
<b>F</b>	<del>Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)</del>	<b>36</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>12</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>17</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>7</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>0</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>17</b>
dont	<del>9. Bulletins blancs (vote par internet)*</del>	
<b>G</b>	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	<b>474</b>

fk  
  
 DB





Tableau n° 2 / 6

**CATEGORIE : COMMERCE**  
**et SOUS-CATEGORIE : 10 Salariés et +**

**1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS**

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>97</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	<b>2</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>95</b>
<b>C2</b>	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
<b>C3</b>	Total émargements (C3=C1+C2)*	

**2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>95</b>
<b>E</b>	Votes électroniques (=C2) *	
<b>F</b>	<b>Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)</b>	<b>6</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>0</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>0</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>5</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>0</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>1</b>
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
<b>G</b>	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	<b>89</b>

fh. pm 23

### 3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM				
MANDRAY	Marc	BETHERY	Nadine		86	86	Quatre vingt six

Candidats pour la CCIT : De L'YONNE		Délégation de... *	Nombre de suffrages obtenus			
NOM	PRENOM		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
MANDRAY	Marc	YONNE		87	87	Quatre vingt sept
BETHERY	Nadine	YONNE		87	87	Quatre vingt sept
NASSELEVITCH	Serge	YONNE		89	89	Quatre vingt neuf
CHAUFOURNAIS	Michel	YONNE		89	89	Quatre vingt neuf
COLLOMBAT	Christian	YONNE		89	89	Quatre vingt neuf

Fh. JM

EB





**CATEGORIE : INDUSTRIE**  
**et SOUS-CATEGORIE : 0 à 19 salariés**

**1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS**

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>276</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	<b>3</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>273</b>
<b>C2</b>	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
<b>C3</b>	Total émargements (C3=C1+C2)*	

**2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>273</b>
<b>E</b>	Votes électroniques (=C2) *	
<b>F</b>	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	<b>31</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>16</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>7</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>0</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>0</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>8</b>
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
<b>G</b>	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	<b>242</b>

FG .   








Tableau n° 4 / 6<sup>1</sup>

**CATEGORIE : INDUSTRIE**  
**et SOUS-CATEGORIE : 20 salariés et +**

**1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS**

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>74</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	<b>1</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>73</b>
<b>C2</b>	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
<b>C3</b>	Total émargements (C3=C1+C2)*	

**2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>73</b>
<b>E</b>	Votes électroniques (=C2) *	
<b>F</b>	<b>Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)</b>	<b>0</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>0</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>3</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>0</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>0</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>0</b>
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
<b>G</b>	<b>Suffrages exprimés [(D+E)-F] :</b>	<b>70</b>

Fl. DM  
 JB







Tableau n° 5 / 6

CATEGORIE : SERVICES  
et SOUS-CATEGORIE : 0 à 9 salariés

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>769</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	<b>20</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>749</b>
<del>C2</del>	<del>Nombre d'émargements pour le vote électronique*</del>	
<b>C3</b>	Total émargements (C3=C1+C2)*	

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>749</b>
<del>E</del>	<del>Votes électroniques (=C2)*</del>	
<b>F</b>	<b>Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)</b>	<b>56</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>18</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>22</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>0</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>0</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>16</b>
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
<b>G</b>	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	<b>693</b>

Fl. JM

### 3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM				
CADEVILLE	Thierry	AUBIN	Marie		690	690	Six cent quatre vingt dix
PARIGOT	Daniel	MOREAU	Ghislaine		683	683	Six cent quatre vingt trois

Candidats pour la CCIT : De L'YONNE			Délégation de... *	Nombre de suffrages obtenus			
				Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	PRENOM						
CADEVILLE	Thierry	YONNE			689	689	Six cent quatre vingt neuf
AUBIN	Marie	YONNE			691	691	Six cent quatre vingt onze
PARIGOT	Daniel	YONNE			687	687	Six cent quatre vingt sept
MOREAU	Ghislaine	YONNE			686	686	Six cent quatre vingt six
MASSOT	Denis	YONNE			689	689	Six cent quatre vingt neuf
DESAINT	Patrick	YONNE			679	679	Six cent soixante dix neuf


FG. P.H. 7  




Tableau n° 6 / 6



**CATEGORIE : SERVICES**  
**et SOUS-CATEGORIE : 10 salariés et +**

**1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS**

<b>A</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	<b>124</b>
<b>B</b>	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	<b>1</b>
<b>C1</b>	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	<b>123</b>
<b>C2</b>	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
<b>C3</b>	Total émargements (C3=C1+C2)*	

**2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

<b>D</b>	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	<b>123</b>
<b>E</b>	Votes électroniques (=C2) *	
<b>F</b>	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	<b>7</b>
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	<b>0</b>
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	<b>0</b>
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	<b>0</b>
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	<b>2</b>
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	<b>0</b>
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	<b>0</b>
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	<b>2</b>
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	<b>3</b>
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
<b>G</b>	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	<b>116</b>

FL.   








## CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

### DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION<sup>2</sup>

### OBSERVATION/RECLAMATIONS GENERALES

Fait à AUXERRE le 7 novembre 2016 à 15 heures

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

- au préfet de département du siège de la chambre, accompagné des listes d'émargement ;
- au préfet de région ;
- à la chambre de commerce et d'industrie territoriale, locale ou départementale d'Ile-de-France;
- à la chambre de commerce et d'industrie de région.

Une copie du procès-verbal, sans ses annexes, est transmise sans délai au ministre en charge de la tutelle à l'adresse suivante : [elections-cci.dge@finances.gouv.fr](mailto:elections-cci.dge@finances.gouv.fr) et à CCI France ([elections-cci2016@ccifrance.fr](mailto:elections-cci2016@ccifrance.fr)).

Les membres de la Commission d'Organisation des Elections :

Le président

Les membres

Le(s) secrétaire(s)



Fabrice GÉRARD



Philippe Ménin



Didier BOURGEOIS

<sup>2</sup> Exemple : le nombre de plis « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribués à un scrutin (...)